

## Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

### Le Courrier de Saint-Hyacinthe

St-HYACINTHE, 11 MARS 1903

### HOMMAGES A Mgr DECELLES

Saint Hyacinthe était, lundi matin, en réjouissances. Cette fête s'étendait au-delà des limites de notre ville puisque toutes les paroisses du diocèse y étaient représentées par leurs pasteurs.

Les vénérables membres du clergé de St Hyacinthe, se sont transportés en grand nombre, pour féliciter notre évêque et pour lui offrir leurs hommages, l'expression de leur dévouement apostolique et lui souhaiter que la Divine Providence bénisse ses efforts dans le plus grand intérêt du diocèse.

Monsieur de St Hyacinthe est entré ce jour là, dans sa onzième année d'épiscopat. Cette période, bien que relativement courte a été marquée par des travaux nombreux et chacune des années qui la compose porte, profondément gravée, l'empreinte d'un zèle et d'un dévouement qui ne font que s'accroître.

L'année qui vient de s'ouvrir par la fête de lundi, sera particulièrement remarquable à cause des travaux importants qui vont être entrepris sous la direction habile de Monsieur Decelles.

Il nous est particulièrement agréable de joindre nos félicitations et nos hommages à ceux qu'il recevait dernièrement de son clergé diocésain. Nous savons traduire l'expression des citoyens de Saint Hyacinthe en déclarant que c'est leur plus grand désir de le voir encore de longues années à la tête du diocèse, et aussi qu'on extrême dévouement soit récompensé par des œuvres remarquables pour le succès religieux et temporel du diocèse.

Le digne successeur de feu Monsieur Moreau, en recevant son autorité, a montré qu'il avait aussi largement hérité des éminentes qualités et des vues réellement progressives de son vénérable prédécesseur. Prions la Providence de lui conserver également une longue vie, pour lui permettre de réaliser ses importants projets pour le plus grand avantage de ses administrés.

### Branche de salut

Une dernière branche de salut pour les malades atteints de consommation : l'emploi persévérant du BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français.

### JOLIE POSTURE

Notre excellent premier ministre s'est fâché hier.

Et quand M. Parent se fâche il descend au bas de l'échelle d'où il est parti.

T'as menti !

Voilà le langage tenu hier, par le premier ministre, sur le parquet de l'Assemblée Législative de la province de Québec — la seule province de la Confédération où la majorité est canadienne-française.

Vernissez un homme, polissez le sans cesse et le repolissez : la caquette sent toujours le hareng.

L'orateur a promptement rappelé le premier ministre à l'ordre. Sa fureur a redoublé et il a répété son injure. La colère l'aveuglait. L'orateur dit alors cette simple phrase : ceux qui ne respectent pas la décision de l'orateur, trouveront dans leur conduite elle-même leur meilleure condamnation.

Ce n'est pas banal ce spectacle d'un premier ministre dans une telle posture.

Mais l'on a hâte de savoir pourquoi M. Parent s'est fâché.

Il a été amené à faire, un peu malgré lui, une déclaration sur le Trans-Canada — il s'en est aperçu un peu tard, et il a crié comme si on lui avait arraché une dent.

L'hon. M. Flynn a invité le premier ministre à parler, à nous dire la politique du gouvernement sur ce si important sujet.

M. Parent a répondu qu'il ne savait pas, qu'il attendait l'opinion du Cardinal Richelieu — pardon — de l'abbé Thivierge.

Alors je me suis dit : il nous ennuie à la fin avec son abbé Thivierge ; si je le piquais un peu... essayons pour voir.

Je lui parle de l'importante réunion du Bureau de Commerce, de la délégation qui l'a rencontré à ce sujet, de son ami Tanguay, président de la délégation. Mon homme commence à se trémousser ; je vois qu'il va se fâcher, et s'il se fâche, il va nous dire quelque chose.

C'est malheureux de faire fâcher les gens en temps de carême, mais voyez-vous, c'est pour le bien public.

Enfin, le voilà qui pâlit et rougit : "Deus, Ecce, Deus !"

Laissez-moi donc tranquille avec votre Trans-Canada ! Depuis combien de temps sont ils incorporés et qu'ont-ils faits ?

— Ne nous fâchez pas, monsieur le Premier, voulez vous ?

Ce dernier mot a un effet magique : leur demande est ridicule, dit-il, si je leur accordais ce qu'ils veulent, ils pourraient bâtir tout le chemin depuis Québec jusqu'à Port Simpson exclusivement aux dépens de la province.

Craic ! le premier ministre avait parlé avant que M. Thivierge ne se soit prononcé !

J'ai eu le malheur de le lui faire remarquer. J'admets que ce n'était pas généreux de ma part.

Mais, enfin, si tous ces gens là sont aujourd'hui pour le Grand Tronc il était temps de le savoir.

Et les voilà sortis de sous la soutane de M. Thivierge.

LOUIS P. PELLETIER.

(Événement 5 mars).

### LE FLOT DE L'EMIGRATION

Sir Richard Cartwright a l'habitude, lorsqu'il argumente pour faire croire à la prospérité du pays, de dire que l'émigration canadienne aux Etats-Unis a suspendu son cours. Les mots ne sont rien : il vaut mieux s'en tenir aux chiffres officiels pour connaître le vrai courant en matière de déplacement.

Ces chiffres démontrent que jamais l'émigration des nôtres n'a été aussi active que depuis 1898 : voici la valeur retirée des bagages transportés aux Etats-Unis par nos émigrants : la progression d'année en année est très accentuée :

En 1898	\$ 886,622
En 1899	963,125
En 1900	1,069,123
En 1901	1,133,707
En 1902	1,502,265

Cette statistique est tirée du rapport officiel de sir Richard Cartwright, (page 236, année 1902).

En cinq ans, donc, le nombre de émigrants a pratiquement doublé. Et c'est cela que les libéraux appellent du progrès, de la prospérité ? Progrès rétrograde, qui chasse les nôtres aux Etats-Unis et qui, chose merveilleuse, a le double effet d'attirer les américains pour les rendre maîtres de nos industries, de nos forêts, de notre sol !

Cet exode est une beauté du tarif actuel, qui ruine nos industries et les contraint à fermer leurs portes, faute de ne pouvoir soutenir la concurrence de l'industrie américaine, et qui oblige nos frères du Canada, d'aller offrir à l'étranger le travail de leurs bras vigoureux qui serait si profitable à notre pays.

### PELLETIER vs PARENT

M. Pelletier fatigue beaucoup M. Parent à chaque session. Tout irait au gré du premier ministre ; applaudissements de sa droite, discours du trône rempli d'insinuations, opposition peu nombreuse, grand nombre de députés, vraies machines prêtes à voter chaque mesure qu'il propose ; tout un petit surplus qu'on agit au bout du bras... enfin tout irait pour le mieux comme dans le meilleur des mondes ; mais c'est toujours avec des angoisses poignantes que M. Parent voit revenir la session provinciale : la faute en est à M. Pelletier. Ce chef conservateur à la vilaine défaut de requérir des explications, de suivre le mouvement des affaires, et de faire de nombreuses et désagréables interpellations ; sans compter de fréquentes leçons de procédures et de politesse parlementaire. C'est que M. L. P. Pelletier tient avant tout au progrès de la province ; il n'est pas toujours disposé à faire chorus avec les amis du mi-

nistre qui, pour un bon nombre ne voient goutte à ce qui se remue de saletés au parlement provincial, depuis que M. Parent est chef du cabinet. Rien n'étonne que M. le Premier ait des crises comme celles de l'autre jour alors que l'hon. Rainville, orateur de la chambre, a du agir presque de force pour lui appliquer les remèdes... légaux.

La bassesse de vues et de manières du premier ministre étonne chaque jour et réussit à stupéfier même ceux qui avant aujourd'hui, croyaient le connaître. La droite en est vraiment découragée : ceux qui le supportent rougissent pour lui.

M. Parent entasse maladresse sur maladresse ; M. Pelletier suffit à peine à le morigéner : nous aurions osé dire à le corriger, si le sujet n'était de sa nature incorrigible.

Les circonstances actuelles mettent parfaitement en relief la nullité de M. Parent et la haute compétence de M. Pelletier.

### QUE DE FAVORIS !

Il faut les voir dans le Hansard, pour se convaincre de leur véhémence, les récriminations nombreuses et pleines d'indignation des députés libéraux, contre l'engagement du service civil par le parti conservateur. Les grands serpilliers de Sir Richard Cartwright remplaçaient les journaux libéraux du temps, et partout on soupirait après l'heureux avènement du vieux puritain au pouvoir, pour débarrasser le budget de cette dépense écrasante. C'était avant l'élection de 1896 qui permit aux libéraux de saisir les rênes de l'état.

Il y avait lieu, après tant de dénégations amères, de s'attendre à des réformes sérieuses.

Des millions, au dire du vieux Cartwright, se perdaient sous forme d'appointements versés à d'inutiles employés civils.

Quel fut son premier soin, une fois solidement établi à cette grasse sinécure ? Bien des neveux affamés regardaient, anxieux, monter l'oncle au pouvoir : la course aux places commença fiévreuse et énergique, ne laissant ni repos ni trêve aux potentats d'un jour : il fallait bien, pour ces derniers, tenir leurs trop nombreuses promesses ; tous ceux qui leur avaient aidé à escalader la haute échelle du pouvoir, se redressent, exigeants, sur leurs débiteurs, réclamant chacun leur salaire. Rien ne sembla plus simple aux libéraux que de multiplier les fonctions publiques afin d'y établir les plus tapageurs, et de se débarrasser de cette première nuée de solliciteurs de places. C'est alors que commença cette longue série de déplacements, de destitutions. Des cabaleurs de la veille, insipides brailards, étaient au lendemain de la victoire libérale, promus à des emplois qui requièrent de l'intelligence, du savoir et de l'honnêteté ; on vit des personnages, sachant à peine signer leur nom d'une main faite plutôt pour boyer la pierre ou tenir les manchons de la charrue, devenir registrateurs et être contraints de retenir l'ancien fonctionnaire pour accomplir une besogne pour laquelle eux-mêmes confessaient leur parfaite incompétence. Des emplois administrés à la satisfaction de tous par un seul fonctionnaire, en regurent deux et parfois davantage. Plus il se distribuait de places, plus les demandes affluaient.

Au nombre des lucratives positions confiées alors, plusieurs des neveux de Sir Richard, en regurent ; quand toute sa famille fut placée, les parents des autres ministres eurent leur tour. Croirait-on que 1347 de ces nouveaux valets du peuple souverain ont été établis depuis 1896 : nous ne cions que les officiers permanents. Qu'on ajoute à ce chiffre l'armée des commissaires temporaires de toutes les espèces, qui ont exercé quelque position passagère, mais grassement rétribuée. L'engorgement des employés civils est devenu tel à Ottawa, qu'on ne pouvait plus les placer dans l'enceinte des bureaux publics.

Si, du moins, ces titulaires étaient d'honnêtes gens !

Tous les jours on apprend quelque nouveau méfait de ces favoris des ministres ; l'un exploite le trésor

public, l'autre qui n'a pas sa chance d'y aller à la main, fort de se voir protégé par les sommités ministérielles, fait valoir les ressources de sa malhonnêteté sur les particuliers.

Partout, désordre, encombrement, plaintes, et surtout dépense onéreuse pour le public. Tels sont les quatre mots qui résument le programme libéral depuis 1896 au sujet de l'administration du service civil.

Que sont devenus les projets d'économie des libéraux, projets bruyants, criés du haut des toits, et qui ont séduit tant de victimes, par leur hypocrite apparence de sincérité ?

### Elle a amené du changement

Une mère de Charlestown a obtenu ce résultat pour elle-même et pour ses enfants

Une femme qui demeure à Charlestown, Mass., l'heureuse mère de 4 enfants s'écrit : " Chaque retour de l'hiver m'a plongé dans un embarras de remèdes contre le rhume, de sirops contre le croup et de mélanges pour la gorge : mes enfants étaient en butte à toutes ces sortes de maladies.

Cette fois j'ai opéré un changement dans mon programme habituel. J'avais moi-même été guérie d'un catarrhe obstiné dont je souffrais depuis bien des années, par l'usage des Tablettes de Stuart contre le catarrhe, et comme elles étaient agréables à prendre, je me décidai de faire l'essai de ce remède pour guérir mes enfants. Le médecin de la famille nous dit qu'il les connaissait comme parfaitement sûrs qu'il n'y avait point de meilleur remède qui put être employé contre le catarrhe, la toux et les rhumes de toutes sortes.

Ainsi donc, j'en donnai aux enfants et j'ai toujours continué à le faire depuis, jusqu'à ce que le moindre symptôme de croup ou de mal de gorge fut disparu et depuis je n'ai jamais plus redouté l'approche de la saison froide comme dans ce temps là.

Les Tablettes de Stuart contre le catarrhe non seulement m'ont guéri d'un catarrhe chronique du nez et de la gorge, mais elles m'ont même sauvé bien des nuits de soins fatiguants auprès de mes enfants. Les enfants aiment le goût de ces remèdes et c'est vraiment surprenant de voir avec quelle promptitude elles vont au-devant d'un rhume accompagné de croup ou d'un rhume chronique, et profondément enraciné.

Les gens qui ont fait l'usage de vaporisateurs, d'injections, de douches et de lavages contre le catarrhe ont constaté jusqu'à quel point ils sont inutiles, seront agréablement surpris des résultats qui suivront l'usage d'un remède sous forme de Tablettes, plaisant au goût, appropriées à la maladie et d'usage interne.

Tous les pharmaciens de partout admettent que les Tablettes de Stuart contre le catarrhe qu'ils détaillent à 50 cents pour une pleine boîte, sont les remèdes les meilleurs, les plus efficaces, les plus sûrs, en même temps que les plus populaires.

### Réunion du Conseil d'Agriculture

Québec, 18 février 1903.

MONSIEUR,

Le Conseil d'Agriculture de la province de Québec se réunira en cette ville, les 17 et 18 mars prochain, pour étudier les programmes des sociétés d'agriculture et se prononcer sur leurs mérites.

Je crois donc l'occasion favorable pour mettre les sociétés d'agriculture en rapport plus intime avec le Département et le Conseil d'Agriculture et je ne doute pas qu'une convention spéciale ne puisse porter d'excellents fruits.

L'échange de vues, d'opinions, des suggestions qui puissent être faites dans une discussion à laquelle prennent part des hommes compétents doivent assurément fournir un enseignement utile pour tout le monde et créer un mouvement d'opinion, une orientation de politique agricole dont les résultats ne tarderont pas à se faire sentir, dès qu'il y aura concours de bonnes volontés, et je dirai même, dès que les relations entre intéressés seront plus communes et leur permettront de mieux connaître leurs besoins.

Les questions que soulèvent les programmes des sociétés d'agriculture seront étudiées devant tous les représentants de la classe agricole, et je suis certain que les débats qui se feront sur ces différents points porteront profit.

Je me propose aussi de faire donner des conférences sur les différents sujets qui font l'objet de ces programmes et il sera consacré un certain temps, après chaque conférence, à la discussion des suggestions faites par le conférencier.

Tous les directeurs des sociétés

d'agriculture et ceux qui s'intéressent au progrès de la classe agricole sont invités à cette convention, qui aura lieu à Québec, les 17 et 18 mars prochain. Le gouvernement paiera les frais de déplacement du président et du secrétaire de chaque société d'agriculture ou de leurs remplaçants en cas d'empêchement. Je vais aussi essayer d'obtenir des compagnies de chemin de fer, des billets de passage à prix réduit, pour tous les membres des sociétés et des cercles agricoles qui voudraient prendre part à la convention.

Le programme vous sera communiqué dans quelques jours et publié dans les journaux.

Veuillez agréer monsieur, Mes salutations empressées,  
ADÉLARD TURGEON,  
Ministre de l'Agriculture.

### AU JOUR LE JOUR

Les journaux se sont plu à faire passer le Souverain Pontife de la vie à la mort et de la mort à la vie, une dizaine de fois depuis une semaine ; par bonheur, ces canard n'ont pas pour effet d'influer sur l'état des personnages qui en sont l'objet.

Il nous tarde de pouvoir saluer la naissance du journal *Le Canada* dont la gestation est démesurément longue. S'il dure un temps aussi long que les fondaturs en prennent à se mettre d'accord, il n'aura pas besoin que ses confrères lui souhaitent longue vie.

Ottawa, 7.—Le bilan de la Paissance au 28 février est comme suit : Les recettes ont été \$41,103,486 contre \$36,506,707 pour la période correspondante, soit une augmentation de \$4,596,780.

Les dépenses ordinaires ont été \$29,523,986, une augmentation de \$46,191 ; les dépenses à compte de capital \$5,459,916, soit une diminution de \$2,894,956.

M. Tellier a interpellé le gouvernement provincial, lui demandant, s'il est informé que le chemin de fer de la Rive Sud est pratiquement arrêté, si le gouvernement a pris des mesures à ce sujet, et quelle est la politique qu'il a adoptée. L'hon. Gouin, à cette série de questions a répondu :—Non.

La même interpellation de M. le député de Joliette au sujet des Comtés-Unis, a reçu de l'hon. Gouin, la réponse suivante :

Quant à la ligne des Comtés-Unis, dont l'exploitation est interrompue depuis plus d'un mois, au grand détriment de la région qu'elle dessert, nous espérons que le gouvernement trouvera le moyen de forcer la compagnie à en rétablir le service sans plus de retard.

La Presse, qui regarde toujours d'un bon œil, les hommes publics sans conviction, et sans souci du bien public, s'indigne de voir M. Pelletier, demander compte de sa conduite au premier ministre. M. Pelletier touche du doigt bien des endroits louches : la manière de voir de ce journal n'étonne point chez des gens qui ont eux-mêmes bien des choses à se faire pardonner.

La Presse s'évertue à vouloir se faire passer pour un organe conservateur ; elle ne tarit pas de flatteries intéressées à l'égard des libéraux de Québec et d'Ottawa ; et tout ce qu'elle peut faire pour diminuer le mérite des chefs de l'opposition, elle le sert à ses lecteurs. Si vous êtes conservateurs, messieurs de la Presse, respectez donc vos chefs. Puisque vous êtes libéraux, ne cherchez pas à vous cacher sous les replis de l'étendard conservateur, qui n'est habitué à couvrir que de loyaux combattants. Votre attitude hypocrite n'en impose à personne !

### BIBLIOGRAPHIE

Dernier ouvrage du Dr W. Grignon, M. C. A., Conférencier agricole officiel.

Un excellent ouvrage, nous est arrivé, sous le titre : "Le Petit Livre d'or du cultivateur et du Colon." C'est un traité de médecine vétérinaire, à l'usage du public. L'auteur, M. le Dr W. Grignon, l'agronome si bien connu, et dont la science est si hautement recommandable en matière d'agriculture et de médecine, a condensé, dans un ouvrage à la portée de tous, les notions les plus nouvelles de la médecine vétérinaire ; son travail forme un recueil de 232 pages remplies de recettes appropriées aux maladies de nos animaux domestiques, et indiquant les soins qu'il faut leur donner. Les notions techniques des maladies sont accompagnées de leurs noms vulgaires sous lesquels on les distingue, chez le peuple. Il explique lui-même son procédé.

La table est faite de manière qu'en la lisant, il sera presque impossible de ne pas trouver la maladie qu'on cherche vu qu'elle est dé-

signée sous tous les divers noms sous lesquels on la désigne généralement.

En outre, j'ai indiqué dans mon livre les adresses des principaux éleveurs d'animaux de race bovine, porcine, ovine ; de nos meilleurs pépiniéristes, etc., etc. J'ai indiqué aussi dans ce petit traité :

1o Les manières de sulfater le blé pour le protéger contre la Pourriture, la Carie, le Charbon et la Rouille.

2o LA BOUILLIE BOBDELAISE pour empêcher les patates d'être dévorées par les insectes nuisibles aux vergers.

3o Les moyens infailibles de détruire la bruche des pois et autres insectes qui ont si considérablement nui à la culture des pois depuis quelques années.

Une telle étude faite par un écrivain aussi expérimenté, est vraiment pour le cultivateur et l'éleveur d'animaux, un livre d'or !

Un point qui rend ce petit volume encore plus précieux, c'est qu'il contient le prix des remèdes qu'il faut aller chercher à la pharmacie.

Le livre du Dr Grignon, est un des plus utiles qui aient été publiés depuis longtemps dans ce genre. Il possède, en outre, l'avantage de se vendre à un prix bien modique : cinquante (50) centimes, seulement.

[A suivre sur la 2e page]

### VOUS POUVEZ L'INTERESSER

Tout homme d'au-dessus de soixante ans

Vous pouvez intéresser n'importe quel homme de soixante années passées dans toute chose qui aura l'effet de le rendre mieux, parce que bien qu'il puisse ne pas avoir encore aucune maladie organique il ne ressent plus la jeunesse et la vigueur de ses vingt-cinq ans ni l'affranchissement des maux dont il jouissait dans sa jeunesse et il examine très curieusement, avec beaucoup d'intérêt, toute proposition tendant à l'amélioration et à la conservation de sa santé.

Il remarquera entre autres choses, que son estomac à cinquante ans est bien différent de celui qu'il avait à l'âge de vingt-cinq ans. Le plus grand soin doit être exercé quant à ce qui concerne la nourriture et à la quantité qu'il en doit prendre et même avec le soin le plus diligent, la faiblesse digestive augmentera à mesure que le nombre des années se multipliera.

Une proposition à l'effet de perfectionner et de faciliter la digestion et l'assimilation de la nourriture, est une qui intéresse non seulement toute homme de cinquante ans, mais même chaque homme, femme ou enfant de n'importe quel âge, par ce que tout le secret d'avoir une bonne santé, du bon sang, des nerfs vigoureux, et d'avoir un estomac qui digère promptement et parfaitement la nourriture quelle qu'elle soit, parce que le sang, les nerfs et les tissus de la poitrine et tout autre organe du corps humain est entièrement le produit de la digestion et aucune médecine ou nourriture pour la santé ne peut, en aucune façon, créer un sang pur et restaurer des nerfs affaiblis, quand un estomac faible qui se remplit de l'effet des aliments quotidiens donnés au corps, provenant d'une masse de nourriture à moitié digérée, et encore en fermentation.

Non, l'estomac lui-même requiert du secours et d'aucune autre sorte que celui qui tient de sa nature : il requiert une assistance directe et qui soit bien appliquée telle qu'elle est donnée par une ou deux Tablettes de Stuart contre la dyspepsie prises après chaque repas.

Ces Tablettes guérissent l'estomac de ses maux par ce que leur emploi procure à l'estomac une chance de repos et de restauration ; une de ces Tablettes de Stuart contre la dyspepsie contient des éléments digestifs suffisants pour digérer 3,000 grains de nourriture ordinaire telle que du pain, de la viande, des œufs, etc.....

Le mot de diète est simplement une autre nom de la faim et l'emploi de nourritures préparées, d'un déjeuner composé de friandises et de mets nouveaux, rend simplement pire les matières digestives comme le sait quiconque les a essayées.

Comme le dit le Dr Burnett la seule raison pour laquelle j'imagine que les Tablettes de Stuart, contre la dyspepsie, ne sont pas universellement employées par tous ceux qui sont affligés d'une manière quelconque, d'une digestion difficile, est que bien des gens paraissent croire que, parce que une médecine est annoncée ou vendue dans les pharmacies ou est protégée par une marque de commerce c'est un *humbug*, tandis qu'une matière de vérité, tout pharmacien observateur, sait que les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ont guéri bien des gens de l'indigestion, le cœur brûlé par une ardeur excessive, la prostration nerveuse et un état cataleptique, généralement mieux que tout remède patenté et que les prescriptions des médecins réunis ensemble pour les maladies de l'estomac.



NOTES LOCALES

—La fête de St Thomas d'Aquin a été bien imposante, samedi, à l'église de la Paroisse. M. l'abbé Brousseau, a prononcé un éloge du grand Saint: son panegyrique a été une pièce oratoire de mérite. L'assistance était nombreuse.

—Vous trouverez un grand choix d'indiennes, mousselines, lawn pour robes et z Brousseau & fils.

—M. Dubé et M. Authier sont de nouveau sur les rangs pour la prochaine élection municipale.

—Le plus grand choix de tapis, prélatins, rideaux est chez Brousseau & fils.

—Melle Helmina Berthiaume, de S. Hugues, était lundi en promenade chez M. Larivière, de cette ville.

—Nous tenons toujours un grand choix de lingerie pour Dames. Brousseau & fils.

—Un grand nombre de prêtres du voisinage sont venus, lundi, célébrer à St Hyacinthe l'anniversaire du sacre de Monseigneur Maxime Decelles. Il y eut messe solennelle à la cathédrale et un banquet auquel prirent part les nombreux assistants.

—Monsieur le notaire H. Gélinas, de St Hugues, était en ville lundi.

—Jeudi dernier, le contrat entre la cité et la compagnie Ames et Holden, de Montréal, au sujet de la vente de la propriété Séguin & Lalime, a été signé définitivement.

—La Cie. du Gaz, Electricité et Pouvoir fera l'installation électrique à l'intérieur des bâtisses à raison de 20 et 25 centins de l'heure ou de deux dollars par jour, et n'emploiera que des hommes absolument compétents en ce genre d'ouvrage. 31 mai

—A la session du conseil, vendredi soir, Son Honneur le maire président, ayant à ses côtés MM. Ducos, Chenette, Gemme, Perrault, Morison, L. P. Morin, Ls Lussier et E. Morin.

M. le greffier lut le rapport des délibérations du dernier conseil ainsi que le résultat du travail des pompes.

La Cie des Pouvoirs Hydrauliques offre à la corporation de lui vendre quelques instruments. Référé au comité d'éclairage. Ou agit de la même façon pour une lettre de M. Cross, qui offre de la pierre à trottoir: le comité des chemins en décidera.

Le comité de police avisera au sujet d'une lettre de M. Bédard qui demande ou il pourrait se tenir un endroit commode pour opérer le commerce d'échange de chevaux; ce monsieur offre de payer les taxes que le conseil ordonnera.

On a cherché qu'il y a la proposition de M. Chenette, au sujet d'un prêt de \$15,000 demandé au Conseil par MM. Paquet et Godbout. M. Chenette propose qu'il serait plus commode pour le conseil d'y mettre pour \$15,000 de débentures, remboursables comme celles de l'emprunt Côté. Le conseil s'en occupera de nouveau à sa prochaine réunion. M. L. P. Morin, suggère que les

immeubles présents et futurs de la Cie de Distillerie et de Vinaigre soient exemptés de taxes pour 10 années; adopté.

Comme remplaçant de M. R. Blanchard, en qualité d'auditeur des comptes de la cité, M. Perreault propose M. Bénévoit Lalime; M. L. P. Morin, considère que les nombreuses occupations de ce Monsieur ne lui permettront pas de remplir cette fonction, il propose M. S. Carreau. La décision est remise à la prochaine séance.

Le conseil autorise le paiement de quelques comptes et s'ajourne à mardi.

Grand choix d'étoffes nouvelles à costumes pour le printemps chez Trahan & McNulty. Enseigne de la boule rouge. j. n. o.

—Le 3 mars courant, les Révérends Frères de l'Académie Girouard, ont eu l'honneur de recevoir le Rév. Frère Paulus, Supérieur Général de l'Ordre des Frères du Sacré Cœur.

Une adresse de bienvenue fut présentée par les élèves de l'Institution. Le Rév. Supérieur a parlé avec éloquence. Il fonda beaucoup d'espoir sur la jeune génération que les membres de son Ordre instruisent, au Canada.

Le distingué visiteur est parti immédiatement pour Upton.

A LOUER.—Le logement occupé par M. Joseph Guérin dans la maison si avantageusement connue, appartenant à l'Honorable P. B. de La Bruère, rue Girouard, en face de la rivière Yamaska. Electricité et fournaise à eau chaude, bain, etc. Pour conditions s'adresser à M. Louis Lussier, avocat, ou à M. P. E. de La Bruère, cultivateur. Possession au 1er Mai. St Hyacinthe, 2 fév. 1903. 11 14 18-21

—A St Dominique, un des hommes les plus en vue, M. Tréfilé Cloutier vient de s'éteindre, samedi, à 9 1/2 hrs. de l'avant-midi. Sa mort fut une surprise générale, car le défunt était en pleine santé, vendredi. Des qu'il se sentit atteint de la maladie soudaine qui devait l'emporter si promptement il envoya quérir un médecin le Dr Léonard Archambault qui vint en toute hâte: celui-ci, à son tour, fit prévenir le prêtre, voyant que l'état du malade était désespéré. M. Cloutier fut administré et expira peu de temps après, au milieu de sa famille et de ses amis désolés. Le regretté défunt était né à St-Barnabé et âgé de 67 ans. Il avait épousé, en secondes noces, Madame Veuve Michl Guertin, mère de nos concitoyens MM. Louis et Léopold Guertin. Neuf enfants lui survivent.

Ses concitoyens de St Dominique l'avaient en grande estime; il était conseiller municipal. M. Cloutier

COMMENT DEVENIR RICHE.

Prenez une quantité d'acide silicique coulant le quart du prix de l'huile; mélangez-le avec de l'huile et vendez ce composé au public au prix d'huiles pures. Offrez des "prix" afin d'en faciliter la vente. Voilà l'amalgame que le public obtient quand il achète des savons communs. Quand le public achète le Savon Sunlight—la barre Octogone—il obtient un savon pur et bien fait. Le Savon Sunlight réduit les dépenses en prolongeant la vie des articles qui y sont lavés: ce qui est plus profitable au public que des savons communs avec des "prix." 204

était bien connu dans le voisinage, étant en relations d'affaires avec beaucoup de gens depuis qu'il tenait un four à chaux.

A l'occasion de sa mort le conseil municipal s'est réuni et a adopté la résolution suivante:

A une assemblée du conseil municipal de la paroisse de St Dominique tenue le sept de mars mil neuf cent trois sous la présidence de M. Joseph Authier;

Le réclutution suivante a été adoptée à l'unanimité sur proposition de M. Charles Houle, secondée par M. Fierre Desloge;

Que ce conseil a appris avec une profonde douleur le décès de leur collègue dans la personne de M. Tréfilé Cloutier, arrivé subitement dans la journée du six de Mars courant et qu'ils déplorent la perte qu'ils viennent de faire et prient les membres de la famille du défunt de bien vouloir accepter leurs plus sincères condoléances et comme témoignage d'estime, que ce conseil assiste en corps aux funérailles du défunt.

Copie des présentes soient transmises à la famille du défunt et aux journaux de St Hyacinthe avec prière de reproduire.

(Signé) JOSEPH AUTHIER. Président. (Signé) LOUIS ROBITAILLE Secrt. Trésorier.

—A dater d'aujourd'hui la Cie. des Pouvoirs Hydrauliques vendra les lampes électriques de 16 chandelles de n'importe quelle marque, à raison de 20c chacune ou de \$2 00 la douzaine à tous les consommateurs de lumière 31 mai

—POUR GUÉRIR UN RHUME EN UN JOUR.—Prenez les Tablettes Laxative de Bromo Quinine. Le pharmacien vous renboursera votre argent si elles ne vous guérissent pas. Exigez la signature E. W. Grove sur chaque boîte \$0.25.

A VENDRE.—Au village de Providence, tout près du pont Barsalon, trois propriétés à deux logements chacune. Pour les conditions, s'adresser à M. Frédéric Blanchard, du même lieu. j. n. o.

De L'Etranger

Les canadiens de Newburyport ont réussi à avoir un prêtre canadien et une église. Mgr Williams, évêque de Boston s'est rendu avec beaucoup de bienveillance à leur désir. La population catholique de cette ville est d'environ 1000 à 1200 âmes. M. l'abbé J. L. M. Lévesque, vicaire à Lynn, sera leur premier curé.

Il a fallu bien travailler, lutter courageusement, à nos frères des Etats Unis pour en arriver à ce beau résultat. Le courage vient à bout de n'importe quelle entreprise.

Une découverte merveilleuse est annoncée par la Revue des Revues de Paris. Le prof. Pierre Steins aurait trouvé le moyen de rendre la vue aux aveugles, même de naissance. Il a fait l'essai de sa découverte sur le Dr Caza, privé de l'usage de ses yeux. Le succès bien que n'étant pas très complet a révélé des résultats surprenants et bien encourageant pour les affligés de la vue.

L'appareil du prof. Steins est posé sur cette théorie que l'homme voit avec le cerveau et non avec les yeux, qui eux, reçoivent l'image transmise au moyen du nerf optique au foyer récepteur: le point capital est que l'image puisse être transmise au cerveau: si on parvient à le faire sans le concours des yeux. Le savant professeur déclare que n'importe quel aveugle est susceptible de voir. Cet instrument repose sur la même

NOTES SUR LA CITÉ DE ST-HYACINTHE

Par J. R. XI<sup>e</sup> ARTICLE HISTOIRE DE CHAQUE MAISON Propriété Emery Reeves PREMIERE BRASSERIE—GRAND FEU DE 1854 L'abbé Chiniquy (Suite)

Et le soir de ce triste jour Saint Hyacinthe avait perdu l'ancien collège, l'hôtel Egeau, la maison en pierres de Chs Tétu, celle de Mme L. Boivin, de Messire Ed. Crevier, de H. Clark, Pierre Lajoie, Jean Roi, aujourd'hui l'hôtel Vancouver, et le docteur Bouthillier aujourd'hui E. B. Dufort. Etrange coïncidence, c'est à la même heure que le feu détruisit notre ville en septembre 1876. Après l'incendie de mai Clark disparut de la ville laissant tout à l'abandon, et les murs de sa maison comme cause possible d'un autre désastre. Les pignons restés debout furent longtemps un danger pour les passants, et les citoyens avaient beau se plaindre, la corporation ne les faisait pas démolir. Après plusieurs lettres et même des procès réguliers, la ville se décida enfin à faire jeter par terre ce qui restait de cette mai

son, comme cause de danger, et c'est pour être remboursée de ces frais et de quelques taxes qui lui étaient dues que par acte du 31 octobre 1856 passé devant O. Disilets notaire elle a acheté les 7 pieds de terrain pour élargir la rue Cascades comme je l'ai dit plus haut.

Clark n'ayant plus d'intérêts dans Hyacinthe, vendit pour \$1,000 à Jean Bte Palardy forgeron, l'emplacement avec tous les décombrés, par acte du 14 octobre 1861 passé devant H. E. Blanchard notaire, et Palardy le revendit peu de temps après à Victor Côté, pour le même prix.

Jean Bte Palardy n'était pas né au village mais y a demeuré plusieurs années exerçant son métier de forgeron. Il fut propriétaire d'un autre emplacement sur la route du petit rang, ainsi que du terrain voisin sur la rue Cascades occupé par Eustache Brodeur. Marié en premières noces avec Marie Goddin il eut plusieurs enfants, dont un garçon du nom de Misèl. Devenu veuf en juillet 1862 il épousa en secondes noces Lucie Duclou en janvier 1863. De ce mariage naquit un enfant baptisé sous le nom de Napoléon. Ayant perdu cette seconde femme en octobre 1865, il épousa en troisièmes noces Angélique Langevin veuve de Jean Bte Jeanson de St-Pie, en mars 1866. De ce mariage il n'eut pas d'enfant. Il est mort à St-Pie en 1879, âgé de 72 ans.

Victor Côté acquéreur de ce terrain est le même dont j'ai parlé en

faisant l'historique de la propriété Henri Lamoureux. C'est lui qui fit construire la maison qui se trouve encore au coin de la rue Cascades. Elle avait au rez-de-chaussée une galerie sur les deux rues, comme la première de pierres construite en 1805. Cette maison a toujours été louée pour un hôtel et un magasin.

Jusqu'à la vente par Palardy à Côté l'emplacement ne mesurait toujours que 86 pieds de profondeur sur la rue Cascades, mais comme aujourd'hui il en contient plus, je vais de suite faire l'historique de cette partie ajoutée, qui se trouve le terrain ou sont les abris pour les chevaux.

Comme je l'ai dit plus haut, le titre de concession du seigneur donnait à Pierre Turcotte tout le terrain de la rue Bourdages à la rue St Dominique, et Louis Valin possédait le tout en 1824. Mais par acte de cette année fait le 14 décembre devant J. F. Tétu, notaire, Valin a vendu pour \$250 à Louis Cordeau et sa femme du nom de Catherine Plamondon la moitié de l'emplacement du coin de la rue St-Dominique qu'il désignait comme ayant 40 pieds de front sur la rue Cascades par 90 de profondeur tenant en arrière à Jean Marie Hamel et des deux côtés au dit vendeur, sans batisse. Ce Cordeau dont le nom n'apparaît dans aucun autre acte de vente au village échappa de terrain, le même jour et par devant le même notaire à Michel Plamondon et Angélique Valin son épouse. Michel Plamondon, qui

LES INVALIDES reviennent plus promptement à la santé, retrouvent le sommeil, l'appétit et les forces, s'ils font usage du VIN de QUININE "CAMPBELL" "CAMPBELL'S QUININE WINE" K. CAMPBELL & CIE, Mts, Montreal

théorie que le téléphone, avec cette différence que la lumière y est substituée au son.

Duluth (Minnesota), 6.—Un dentiste de cette ville, réputé pour son habileté, a été soudainement pris d'un accès de folie et armé d'un couteau est entré dans un cabaret où se trouvaient six hommes. Sous menace de mort, il les a obligés à s'asseoir sur une chaise et leur a arraché, à chacun, deux dents.

Tenant toujours son couteau à la main, le dentiste, après avoir opéré ses clients forcés, s'est enfui du cabaret et s'est précipité sur un vieillard qui passait dans la rue. Il l'a jeté à terre d'un coup de poing à la mâchoire, probablement pour le rendre

insensible et lui a ensuite arraché trois dents. Apercevant une femme devant la porte de sa maison, le dentiste lui a enlevé "sans douleur" plusieurs dents de son râtelier et il allait certainement continuer à soulager les personnes atteintes ou non du "mal d'amour" lorsqu'un policeman, prévenu de ce qui se passait, a arrêté le dentiste et l'a conduit au poste après lui avoir promis de se laisser arracher plusieurs dents.

PAPETERIE et IMPRESSIONS Fromageries et Beurrieres.

Livres de Comptes: Feuilles de Réception, Carnets ou Livrets, Comptes de lait, Grand Livre, Pour les répartitions, paies, ventes, etc., etc. Livres d'Expédition, Enveloppes pour Répartitions, imprimées, En-têtes de Répartitions, Papier à lettre, a-c-c non et adresse imprimés comme en-tête, Factures, avec en-tête imprimé, Etats de Compte avec en-tête imprimé, Papier Parchemin, Papier parchemin pour beurre en pains, Parchemins pour timettes, Parchemins pour boîtes, Etiquettes (Shipping tags), Bons pour beurre au détail, Cahiers de reçus, Cartes de visite, Cartes d'affaires, Impressions de toutes sortes. S'adresser au Bureau du Courrier de St-Hyacinthe, ST-HYACINTHE.

En vente au "COURRIER"

VINGT-CINQ ANS D'EPISCOPAT Jubilé de Feu Mgr L. Z. Moreau, Avec portrait du vénérable défunt.

TABLE DES MATIÈRES I. — Monseigneur L. Z. Moreau... 5 II. — Préliminaires du jubilé... 9 III. — Ouverture du jubilé... 16 IV. — Messe jubilaire... 24 V. — Banquet des Noëls... 24 VI. — Clôture officielle du jubilé... 70 VII. — Fêtes intimes du jubilé... 80 VIII. — Acclamations... 101

APPENDICE I. — Les décorations de la cathédrale... 117 II. — Les convives au Banquet des noces... 120 III. — Les "Disciples de Martin"... 130 IV. — La Chaine d'Argent... 129 V. — Les Ecoles du Passé... 144 VI. — La gloire du Chaudelier d'Or... 150 LES NOCES ÉTERNELLES I. — Mort de Mgr L. Z. Moreau... 157 II. — Feu Mgr L. Z. Moreau... 161 III. — Annonce officielle de sa mort... 168 IV. — Son éloge funèbre... 168

Prix, par la poste ou à notre bureau... \$0.25.

Pelleterie Brute et Ginseng. ON DEMANDE DES CONSIGNATIONS. H. Johnson, 494 rue St-Paul, Montreal. Les plus hauts prix du marché.



Trois Petits Verres de Vin St-Michel RENDENT La Force, La Vigueur, La Santé aux Malades les plus Pâles et les plus Faibles. Il n'y a pas d'Anémie, pas de Faiblesse, pas de Débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants et reconstituants de ce Tonique Merveilleux. BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL. SEULS AGENTS POUR L'AMÉRIQUE. QUINÉ & DUHAIME, 180 RUE FRIEND, MONTREAL, AGENTS POUR LES ÉTATS-UNIS.

vateur à la paroisse, vendit plus tard cet emplacement de 40 pieds de front sur la rue Cascades, et en 1833 il se trouvait dans la succession d'un autre Michel Plamondon marié à Marguerite Lamothe. A ce temps là il y avait sur ce terrain une maison de bois à deux étages dont le bas servait de magasin, elle était divisée pour deux logements, et fut détruite au grand feu de 1854.

Ce dernier Michel Plamondon est mort en avril 1828 laissant à sa femme la jouissance de ses biens. Cette femme à son tour mourut en octobre 1832, laissant pour héritiers des enfants mineurs. Joseph Jeanotte de St Marc fut nommé tuteur, et fit vendre cet emplacement qui fut adjugé pour \$800 à François Meunier dit Leclercq, menuisier du village. Actuellement on y a passé le 21 mai 1833 par devant le notaire J. F. Tétu.

Ce Meunier dit Leclercq fut aussi propriétaire de l'emplacement au coin des rues de l'Académie et de Ste Marguerite en face de l'Académie, où il est mort il y a très longtemps.

Pierre neveu par son emplacement qui fut adjugé par le notaire et le revendeur Osa Burroughs marchand de Montréal. Burroughs le revendit à son tour, le 6 août 1838 par acte devant N. B. Doucet à Pierre Marcelot dit Lajoie fils, fabricant du village pour \$566.00.

En 1848 ou 1849 Osa Burroughs maria sa fille Atwell Williams fit

autres enfants et celle que Lajoie lui redoyait sur cet emplacement. Les curateurs Archibald et McFarlane précéderent à en faire la vente et elles furent adjugées à Charles S. Burroughs, avocat, de St André dans le comté d'Argenteuil. Acte lui en fut passé le 12 avril 1849 par devant Osa Plato notaire.

Après la vente, Burroughs ne voulut pas perdre sa créance et vint auprès de P. Marcelot dit Lajoie pour en avoir le paiement. Mais le feu de 1854 qui avait détruit la maison et endommagé la ferblanterie qui d'habitude nuisait au soleil sur le perron de la boutique, ne lui permit pas de faire ses paiements.

En novembre 1856 par acte devant O. Disilets, notaire, Burroughs fit un marché avec Lajoie par lequel ce dernier lui donnait deux billets pour arrérages d'intérêt et acompte sur des paiements échus; il lui donnait de plus une hypothèque sur une terre qu'il avait eue de son père, se réservant le droit de remettre le terrain sous trois mois pour avoir sa quittance, s'il le jugeait bon.

P. Lajoie fils s'obligeait aussi à faire disparaître l'hypothèque qu'avait son père sur cette même terre pour assurer à Burroughs le paiement du montant qu'il venait de lui garantir. Mais il parait que le père Lajoie ne l'entendait pas de même, et alors le fils fut contraint de faire avec Burroughs un autre marché qui fut la remise du terrain pour avoir sa quit-

Par acte du 8 mai 1852 passé devant O. Disilets, notaire, P. Lajoie fils remit à Chs Burroughs le terrain qu'il possédait sur la rue Cascades, stipulant que 7 pieds en avaient été vendus au maire et conseil de ville pour l'élargissement de la rue. Par le même acte il avait quittance de son prix d'achat. L'emplacement avait transporté sa boutique dans une bâtisse érigée sur l'emplacement au coin des rues Cascade et St Hyacinthe.

Ce Pierre Marcelot dit Lajoie, ferblantier, était le fils de Pierre Marcelot dit Lajoie cultivateur de la paroisse, propriétaire de la terre appartenant aujourd'hui à J. N. Lemieux.

Le père Lajoie est mort frappé par un bouff qui lui planta sa corne dans un endroit qui n'était pas fait pour ça.

P. Lajoie fils était marié à Luce Talon dit Lespérance qui l'aida beaucoup dans son métier. Elle se tenait à la boutique assidûment et fongait autant de chaudières et de terrines que lui-même. Elle est morte dans la maison de briques à deux étages où sont aujourd'hui les bureaux d'affaires du journal de l'Union.

(A suivre)

ST-HYACINTHE. — GÉNÉRIE LES DÉTÉS de Colique, dysenterie, dentition difficile, etc. — Procureur de la justice. La vente partait 25c. la bouteille.

**Noms et Adresses**  
DES

**Maisons d'Affaires RECOMMANDABLES**  
— DE —  
**ST-HYACINTHE.**

**BISSONNET & BRODEUR**  
Marchands-Tailleurs et merciers,  
169 rue Cascades.

**O. E. BRODEUR**  
Ferlandier-Plombier,  
277 rue Cascades.

**JOS. BRODEUR & CIE.,**  
(Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie.  
Gros et Détail.  
228 et 234 rue Cascades.

**S. BOURGEOIS & CIE.,**  
Magasin-Général,  
Place du Marché.

**BROUSSEAU & FILS**  
Marchandises sèches et Nouveautés,  
63 et 67 rue St-François.

**B. BÉLANGER**  
Marchand de Chaussures, Cuir, Sellier et  
Cordonnier.  
132 rue Cascades.

**U. BEAUNOYER**  
Peintre-Entrepreneur, Magasin de peinture,  
Tapisseries, Ferronneries, etc.  
95 rue Cascades. Téléphone 237.

**SAUL CADORETTE**  
Restaurateur,  
Coin des rues Cascades et Ste-Anne.

**EDOUARD CHAUSSE**  
Artiste-Sculpteur  
Monuments Funéraires en Marbre et en Granit.  
269 rue Cascades.

**CASAVANT & FRÈRE**  
Facteurs d'Orgues

**DUSSAULT & LAMOUREUX**  
Fondeurs,  
4 rue St-Hyacinthe.

**J. B. DAIGNEAULT & CIE.,**  
Epicerie, Vins et Liqueurs,  
229 rue Cascades.

**L. J. OSCAR FONTAINE**  
Professeur de Musique  
113 rue Girouard. — Tél. 296.

**FRS. GERVAIS**  
Marchand de chaussures,  
212 et 214 rue Cascades.

**GRÉGOIRE & FRÈRE**  
Epicerie, Vins et Liqueurs,  
87 rue Cascades.

**HUETTE & THERRIEN. Tél. 138**  
Ferlandiers-Plombiers et Couvresse,  
68 rue St-Simon,  
Place du Marché.

**E. LAMARCHE**  
Boutier et Opticien.....  
Établi en 1882.  
153 rue Cascades.

**J. E. LANOIE**  
Chapelier et Manchonnier,  
(Bloc Martel). No 179 rue Cascades.

**LARIVIÈRE & FILS,**  
Restaurateurs,  
223 rue Cascades.

**A. MARCOUX**  
Marchand de Machines à coudre, Pianos, Orgues,  
En Gros et en Détail.  
Coin des rues Cascades et Mondor.

**F. NOLIN**  
Meublier et Bourreur,  
86 rue Mondor.

**PAGUNEO FRÈRES**  
Importateurs de Provisions, Epice-  
ries, Vins et Liqueurs.

**RAYMOND & FRÈRE**  
Magasin-Général,  
228 rue Girouard.

**J. H. RICHER**  
Barbier-Coiffeur, 217 rue Cascades,  
Porte voisine du Courrier.

**J. C. RAYMOND**  
Marchand de Pianos, Musique en feuilles et Ins-  
truments de toutes sortes. Accordeur de Pianos.  
237 rue Cascades.

**C. ROULEAU & FILS**  
Charbon et Bois,  
7 rue Laframboise.

**CHS. G. RACICOT**  
Marchand de Grains, Farines, Son, Gru,  
Moules, etc.  
110 rue St-Antoine, Place du Marché

**GEORGE ST-JEAN**  
Marchand de Journaux, Revues, Chansons  
et Chansonniers, etc.

**COIN des rues Cascades et Mondor**

**TRAHAN & McNULTY**  
Marchandises et Nouveautés. Patrons "Standa-  
rd" Enseigne de la boule Rouge,  
Place du Marché.

**CHEMINS DE FER**

Les trains laissent St-Hyacinthe  
tous les jours comme suit :

**C. P. R.**—Allant à St-Hugues, etc.,  
12.10 et 7.50 P. M.  
Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M.  
et 4.05 P. M.

**G. T. R.**—Allant à Montréal, 6.05,  
7.20, 11.45 A. M., 5.35 P. M.  
Allant à Acton, etc. : 9.14 A. M.,  
5.35, 9.23 P. M.

**I. C. R.**—Allant à Montréal, 5.35,  
9.14 A. M., 5.05, 8.30, P. M.  
Allant à Drummondville : 1.10,  
8.55, A. M., 1.15, 6.00, 9.90 P. M.

**TACHE & DESAUTELS**  
—NOTAIRE—  
PRÊTE D'ARGENT A CONDITIONS FACILES  
7 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE  
N. B.—M. Desautels continue toutes les affaires  
du bureau de M. Tache en l'absence de ce der-  
nier.  
J. de L. TACHE. - JOS. C. DESAUTELS

**Lussier & Gendron**  
AVOCATS  
76 Rue Girouard, St-Hyacinthe  
G.S. LUSSIER. L.A. GENDRON. LL. B.

**S. CARREAU**  
NOTAIRE  
No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe  
AGENT D'ASSURANCE SUR LE FEU :  
Sun; Liverpool & London & Globe; London &  
Lancashire & Nova Scotia.

**L. P. MORIN & FILS,**  
ENTREPRENEURS-MENUISIERS  
MANUFACTURIERS DE  
Portes, Chassis, Jaousies,  
Mouure Déco pages, etc.  
SPECIALITE : Ban's d'Eglises, de Sacristies  
et d'Écoles.

**ST-ANTOINE ET ST-J. SEPH,**  
ST-HYACINTHE  
Tout ouvrage fait promptement  
SATISFACTION GARANTIE.  
COIN DES RUES  
Juillet 1901.

**LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIÉ**

**LA COMPAGNIE F. X. BERTRAND**  
(Successeur de F. X. Bertrand.)  
**FONDERIE**  
Et Constructions Mécaniques.

Engins et Chaudières à vapeur, stationnaires et portatifs, Turbines à Eau, de toutes dimensions. Outillages de Moulins à Seie, à Farine, à Carde, Machines à tra-  
vailler le bois. Machines à faire le bardeau, et les boîtes à beurre et à fro-  
mage. Fournitures d'Aqueduc, de Bouteries et Fromageries, Pompes,  
Bornes Fontaines, etc. Ouvrages de Fonderie et Réparations  
de toute sortes.

**OUVRAGE GARANTI.**  
Une visite est respectueusement sollicitée.

**"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"**  
SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE  
Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les  
dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux  
le New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les  
parties du monde.

**CONDITIONS D'ABONNEMENT**  
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS UNIS ET LE CANADA  
(Payable invariablement d'avance) Un An. 6 m. 3 m.

ÉDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) \$12.60—\$6.30—\$3.40  
COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50—1.50—  
ÉDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20—2.60—1.50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Postes  
(Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de  
**H. P. SAMPERS & CO.,**  
195 et 197 Fulton Street, New-York

**LE MEILLEUR CIGARE À 5 CENTS**  
**L'EL MASKA**  
**EMPORIUM 10c**

M. des Drs D. C. McLaren et A. Quackenbush  
**916 RUE DORCHESTER,**  
MONTREAL  
SPECIALISTES : Maladies Chroniques, etc.  
Ecrivez afin de fixer les entretiens.  
10-5-03—2 éd.

**FAITES USAGE DE LA**  
**PURINA**  
CELEBRE POUDRE  
CONDITION "ENGRAISSIVE"  
C'est la préparation  
estomacalique et  
purifie le sang. Ses  
propriétés purifi-  
cantes préviennent l'ac-  
ridité contre toutes  
les maladies causées  
par l'obstruction  
des intestins, telles  
que la peste d'appé-  
tit, constipation,  
excès de bile; elle  
guérit également des vers, des indigestions che-  
valines et de la toux.  
Elle renforce les nerfs et rend la chair dure et  
ferme et donne de la vigueur à l'animal.  
Le fait qu'elle contient les propriétés combinées  
des meilleures poudres l'a fait adopter comme un  
traitement d'une grande valeur pour  
Les CHEVAUX, le BETAIL, et les MOUTONS.  
On demande des agents locaux.  
GUSTAVE LABELLE & CIE., MONTREAL.

**Sirop de Menthol composé de**  
**Boullanger**  
Guérit Rhumes, Toux, Bronchites, Asthmes,  
Croupes, Grippes, le Catarrhe, la Consommation  
à son début, etc. D'usage agréable.  
En vente à la  
PHARMACIE OSTIGUY,  
ST-HYACINTHE.

**CHARTREUSE A DOMICILE**  
Acheté la "Chartreuse", extrait liquide cou-  
tré pour faire la Chartreuse à domicile en trois  
minutes.  
Préparé au laboratoire de JEAN BERTINO, à  
Chartre, France.  
En vente à la  
PHARMACIE OSTIGUY,  
ST-HYACINTHE.

Maintenant c'est le temps.  
Employez une bonne machine  
à couper les os et vous aurez  
des os frais si vous nourris-  
sez avec des  
**Os fraîchement coupés.**  
Coupés très facilement avec  
notre machine. Construits en  
6 différentes grandeurs, à la  
main ou au pouvoir, deman-  
dez nos renseignements et nos prix.  
**THE MALLEABLE IRON CO.,**  
19 to 23 Mill Street, Montreal.

**L. A. Massé**  
ASSURANCE  
"The Manufacturers Life Insurance Co."  
FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE,  
BRIS DE VITRES, IDENTIFICATION, —  
GARANTIE  
Bureau de la Manufacturers Life  
172 BOULEVARD GIROUARD, St-Hyacinthe, Que.  
Tél. Bell 31.

**Argent à prêter.**  
**HUILE DE FOIE DE MORUE**  
**DE BOULANGER**  
Emulsion très nutritive, très digestive, c'est le  
tonique par excellence. Elle assure un accroisse-  
ment immédiat du poids et de l'embonpoint.  
En vente à la  
PHARMACIE OSTIGUY,  
ST-HYACINTHE.

**La Cioture en fil Métallique tissé de Page.**  
Avec ses courbes continues (non pas gaufrées) est  
la meilleure gardienne de bétail qui soit faite. Le  
fil métallique No. 7 de Page soutient une tension  
de 3,000 lbs.—du fil commun No. 7 n'en soutient  
que 1,700. Du fil commun ne peut être courbé—  
il se redresse de nouveau—il ne possède pas une  
trempe de ressort—celui de Page la possède.  
La Page Wire Fence Co., Limitée, 114  
Walkerville, Ont., Montreal, Qué., St. John, N.B.

(Suite de la 9e page)

sur M. Napoléon Charbonneau, con-  
seil du Roi, ancien député de Jac-  
ques Cartier.

Le nouveau titulaire est un des  
avocats les plus distingués du Bar-  
reau de Montréal.

M. Napoléon Charbonneau est né  
en 1853.

Il a fait son cours d'études au col-  
lège de Montréal, d'où il sortit avec  
plusieurs distinctions.

Après avoir étudié dans le bureau  
de Mtes Trudel, Taillon et Labelle,  
il passa avec la plus grande distinc-  
tion possible son examen pour l'ad-  
mission au Barreau et devint l'as-  
socié de ses patrons.

Ce premier succès dans la vie ré-  
elle lui valut l'honneur d'entrer  
comme associé avec ses patrons.

La nouvelle société qui dura jus-  
qu'en 1889, porta le nom de Trudel,  
Charbonneau et Lamothe.

A la dissolution de cette société  
M. Charbonneau resta avocat de la  
défunte Banque Ville-Marie.

M. Charbonneau s'occupa quel-  
que peu de politique.

En 1887, il fut défait par le candi-  
dat du gouvernement dans le comté  
de Jac Cartier.

En 1895, il fut le porte-drapeau  
du parti libéral dans le même comté  
contre M. J. A. Descaisses, C. B.,  
maire de Lachine. Il fut élu par  
une majorité d'environ 500.

M. Charbonneau a déjà fait partie  
du conseil du Barreau de Montréal.

Les tableaux du recensement de  
1901 sur l'origine nationale des ci-  
toyens du Canada comparés avec les  
tableaux du recensement de 1871 ac-  
cusent une augmentation de la popu-  
lation plus grande pour les fran-  
çais canadiens que pour les anglais  
canadiens.

Le même fait existe pour la popu-  
lation catholique romaine à l'égard  
de la population protestante.

Voici le tableau comparatif :

	1871	1901
Population totale.....	1,191,516	1,648,898
Catholiques romains.....	1,193,500	1,429,260
Non-catholiques.....	171,616	219,638

En 1871, les catholiques romains  
composaient 85 1/2 pour cent de toute  
la population; en 1901 le taux était  
de 86 pour cent. L'augmentation  
durant les 30 dernières années a été  
de 40 pour cent, alors que celle des  
non-catholiques n'a été que de 28  
pour cent.

Voici les chiffres des principales  
dénominations protestantes.

	1871	1901
Anglicans.....	62,449	81,563
Presbytériens.....	46,165	58,012
Méthodistes.....	34,102	42,014
Baptistes.....	8,636	8,480
Congrégationalistes.....	5,249	5,173
Adventistes.....	3,150	3,079

Les anglais viennent en tête,  
avec un progrès constant; les pres-  
bytériens suivent et après eux, les  
méthodistes. Ces trois sectes sont  
assez nombreuses; les autres sectes  
restent stationnaires avec un chiffre  
relativement bas.

Dans la colonne des non catho-  
liques, sont compris les juifs dont le  
nombre augmente aussi. En 1871,  
ils n'étaient que 549 en Canada. En  
1901, ils étaient 7,498 dont 6,500  
sont à Montréal.

Outre les dénominations qu'on  
vient de lire, il y avait encore dans  
la Province, en 1901, 50 M. M. moines,  
215 G. G. G., 1,642 Luthériens, 587  
Frères, 17 D. C. P., 292 soldats de  
l'Armée du Salut, 59 Amis ou Qua-  
kres, 3 Mormons, 5 païens et 3,611  
non classifiés.

La province de Québec est en  
grande partie peuplée par des catho-  
liques, ceci résulte d'un coup d'œil  
sur la statistique. Par exemple, à

Ces remèdes sont faits sous forme  
de suppositoires et ne contiennent  
absolument rien qui puisse causer  
quelque douleur même la plus lé-  
gère; ils sont astringents, antisepti-  
ques et consolidants, et peuvent  
être appliqués par la personne elle-  
même, privément, à la maison, sans  
qu'elle soit obligée de subir de la  
part d'un médecin, un examen en-  
barrassant, indolent et dispendieux  
et sans qu'elle passe par les tortures  
d'une opération chirurgicale qui ne  
procure, tout au plus, qu'un soulage-  
ment temporaire.

Le traitement d'essai que nous  
vous envoyons par la malle gra-  
tuitement vous produira un sou-  
lagement instantané s'il est suivi  
promptement par l'usage de Pyra-  
mid Pile Cure, que tout pharmacien  
vous vendra moyennant 50 centes  
la boîte; votre argent sera rembour-  
sé si votre guérison ne s'opère pas,  
après avoir fait l'usage de la moitié  
d'une pleine boîte, et qu'il soit ap-  
parent que vous ne guérissez pas  
comme vous le désirez. Si vous pré-  
férez faire venir le remède directe-  
ment de chez nous, nous vous l'en-  
verrons par la malle, dans un pa-  
quet bien rempli, sur réception de  
votre argent; Pyramid Drug Co.,  
116 Main, St., Mar-hall, Mich.

Bellechasse il y avait en 1901, 13,705  
catholiques et seulement un perso-  
ne sans religion connue; à Montmo-  
rency il y avait 12,310 catholiques et  
un seul anglican; à K. Mourasky,  
19,596 catholiques et 4 protestants;  
à L'Islet 14,426 catholiques et 13  
protestants; à Montmagny 14,744  
catholiques et 23 protestants; à  
Charlevoix 11,302 catholiques et 33  
protestants et à Nicolet 26,526 catho-  
liques et 65 protestants.

Il n'y a donc dans la Province que  
deux comtés où les catholiques ne  
sont pas en majorité: ce sont Argen-  
teuil et Brome.

**DÉFENSE D'AVANCER.**—Je  
donne avis, par le présent, que je ne  
serai responsable pour aucune dette  
contractée en mon nom, par qui que  
ce soit, sans une autorisation écrite  
de ma part.  
LÉONARD VANDAL,  
St-Simon, 17 février 1903.

**HEMORRHOÏDES**

Le Pyramid Pile Cure, le seul re-  
mède connu, comme efficace contre  
les Hémorrhoides.

Une boîte d'essai, envoyé gratui-  
tement par la malle à n'importe qui  
atteint de cette maladie, qui nous  
enverra son nom et son adresse.

Le Pyramid Pile Cure est garanti  
guérir n'importe quel cas d'hémor-  
rhoïdes, qu'elles causent des déman-  
gaisons, qu'elles saignent, qu'elles  
soient cachées en dedans.

N'importe quels cas d'hémorrhoï-  
des ou d'ulcères au rectum, sont  
guéris promptement et d'une manière  
permanente.



Le traitement d'essai que nous  
vous envoyons par la malle gra-  
tuitement vous produira un sou-  
lagement instantané s'il est suivi  
promptement par l'usage de Pyra-  
mid Pile Cure, que tout pharmacien  
vous vendra moyennant 50 centes  
la boîte; votre argent sera rembour-  
sé si votre guérison ne s'opère pas,  
après avoir fait l'usage de la moitié  
d'une pleine boîte, et qu'il soit ap-  
parent que vous ne guérissez pas  
comme vous le désirez. Si vous pré-  
férez faire venir le remède directe-  
ment de chez nous, nous vous l'en-  
verrons par la malle, dans un pa-  
quet bien rempli, sur réception de  
votre argent; Pyramid Drug Co.,  
116 Main, St., Mar-hall, Mich.

**La Cioture en fil Métallique tissé de Page.**  
Avec ses courbes continues (non pas gaufrées) est  
la meilleure gardienne de bétail qui soit faite. Le  
fil métallique No. 7 de Page soutient une tension  
de 3,000 lbs.—du fil commun No. 7 n'en soutient  
que 1,700. Du fil commun ne peut être courbé—  
il se redresse de nouveau—il ne possède pas une  
trempe de ressort—celui de Page la possède.  
La Page Wire Fence Co., Limitée, 114  
Walkerville, Ont., Montreal, Qué., St. John, N.B.

—Mais, au moins, ces 10,000 francs-  
là, gardez les.

—Non, monsieur, si je les gardais,  
c'est comme si je vendais la Lizardière  
de mon plein gré; j'aime mieux  
la donner aux pauvres. D'ailleurs,  
c'est le hasard seul qui en a fait monter  
le prix si haut, un hasard que je  
ne m'explique pas bien. Si j'en pro-  
fite, ce ne s'rait pas même ce qu'on  
appelle une bonne affaire, ce serait  
une vilaine, devant ma conscience au

—Aors, cria le comte, je t'ai con-  
seillé une vilaine, moi ?

—Non, mon cousin, mais vous  
m'avez parlé selon la sagesse vul-  
gaire; pardonnez moi si j'en ai une  
autre.

—Jean a raison, mon ami, dit à  
son tour le comte; si sa conscience  
lui inspire ce qu'il a fait, ce n'est pas  
à nous de l'en blâmer. Monsieur Du-  
bois, préparez l'acte de donation.

Pendant ce colloque si animé, Mlle  
Raymonde n'avait pas prononcé une  
parole. Seulement, elle était devenue  
toute pâle.

Quand le nouvel acte fut terminé  
et signé par Jean, M. Dubois offrit à  
ses hôtes de passer dans la salle à  
manger où Mme Dubois avait prépa-  
ré une collation. Mlle Raymonde et  
Christiane acceptèrent, mais les hom-  
mes préférèrent aller dans le jardin se  
livrer aux charmes du cigare. Ils  
étaient assis sous une tonnelle de clé-  
matites, fumant et causant, lorsqu'on  
entendit le bruit d'une voiture, et  
peu d'instant après, M. Frédéric Le-  
grand entra dans le jardin. En aper-  
cevant le jeune marquis, il eut un  
singulier sourire que celui-ci remar-  
qua.

—Monsieur Legrand, lui dit-il avec  
politesse mais d'un ton ferme, ai-je  
eu le malheur de vous déplaire, que  
vous me regardiez de la sorte ?  
(A continuer)

(A continuer)

**FEUILLETON**

**LA LIZARDIÈRE**  
PAR HENRI DE BORNIER

—Cent un mille! cria M. Dubois.  
—Le clergymen, impassible dans sa  
défiance, ne releva pas le gant, et après  
un silence: Adjugé, la Lizardière, à  
cent un mille francs! dit le juge. Et  
voilà, mon cher cousin, comment tu  
es devenu riche en cinq minutes.

—Eh! que m'importe? La Lizar-  
dière est perdue pour moi.

—Mais c'est un miracle, cela! fit  
Christiane.

—Vous pourriez même dire un  
mystère, ajouta Jean devenu tout ré-  
veur.

—Pas du tout, mon garçon; voici  
du moins, la clef du mystère. Les  
enchères terminées, j'ai naturellement  
demandé à M. Dubois quel était le  
nom de l'acquéreur, il m'a répondu  
sans hésitation: Mlle Raymonde  
Désormes.

—Ah! c'est elle! s'écria Jean, de-  
venu plus pâle et frémissant; c'est  
elle! je vous l'avais bien dit! Je suis  
vaincu, et par elle!

—Oui, il paraît que Mlle Raymon-  
de avait donné à Me Dubois des  
instructions pour acquérir la Lizar-  
dière à tout prix. Peut être espérait-

elle l'avoir à meilleur compte, mais  
lady Reed, de son côté, avait envie  
du vieux manoir, et c'est Jean qui  
profite de cette bataille entre la Fran-  
ce et l'Angleterre. Eh bien, Jean,  
qu'as-tu donc? Je n'ai jamais vu un  
cousin si nerveux.

—Vous savez, mon cousin, que je  
tenais à cette terre de famille comme  
à ma vie. Entre vos mains, vous me  
l'avez dit, c'est été un dépôt entre les  
mains d'un autre, entre les mains de  
Mlle Désormes, c'est une vente sé-  
rieuse et définitive; je n'ai plus rien  
à espérer.

—C'est possible, mais avec cent  
mille francs, tu achèteras une autre  
terre; tu y bâtiras un château que tu  
appelleras la Lizardière, si tu y  
tiens...

—Ce ne sera pas elle! D'ailleurs  
ce qui me blesse et m'irrite le plus,  
c'est le triomphe de cette orgueilleuse,  
qui me l'avait prêté, du reste.  
Me voilà son obligé, en apparence au  
moins. J'en ai comme un frisson de  
honte.

—C'est toi qui es orgueilleux!

—C'est possible, mais je vous en  
prie, mon cousin, ne parlons plus de  
cela en ce moment; je me sens trop  
nerveux.

Malgré la gaité plus ou moins na-  
turelle du comte, malgré les paroles  
affectueuses de la comtesse, malgré  
les gentillesses de Madeleine, Jean

resta sombre et taciturne pendant  
toute la soirée, et il les quitta de bon-  
ne heure.

Quand ils se retrouvèrent seuls, M.  
de Chazé ne put s'empêcher de dire  
à Christiane:

—Comprenez-vous, ma chère, un  
caractère pareil à celui de Jean?

—Christiane ne répondit pas à son  
mari, mais dans le fond de son cœur  
elle se répondit à elle-même:

—Oui, j'en comprends.

IX

LE SECRET DU CLERGYMAN

Pendant les deux jours qui suivirent,  
Jean de Lizardière, au grand étonne-  
ment du comte et de la comtesse,  
ne parla plus de cette vente dont le  
résultat avait été si bizarre. Ses pa-  
roles n'étaient plus amères, sa phy-  
sionomie était calme et tranquille  
souriant. Il avait repris son travail  
et s'y adonnait avec une ardeur fébrile:  
"La Chasse au sanglier" était pres-  
que terminée, et la comtesse, cette  
fois, ne trouva point que le schéma  
semblât à un orme. Elle était toute  
radiée du succès de son jeune pa-  
rent, et le comte restait en son lieu  
devant le portrait de Clodion qui  
"coiffait" le sanglier de l'air le plus  
farouche qu'ait jamais eu un Méro-  
vingien.

L'étonnement du comte et de la  
comtesse devait être plus grand en-  
core. Une lettre du notaire de

teau la Vallière vint annoncer au  
comte que le prix de la Lizardière  
serait versé le dimanche suivant en-  
tre les mains du marquis, et il pria  
ce dernier de venir en son étude pour  
signer les actes, en même temps que  
Mlle Désormes. Christiane et son  
mari craignaient un nouvel accès de  
tristesse pour Jean; tout au contrai-  
re, il reprit cette nouvelle presque  
avec satisfaction, et il demanda à son  
cousin et sa cousine de l'accompa-  
gner pour l'accomplissement de toutes  
ces formalités.

—Le voilà enfin raisonnable, dit  
tout bas M. de Chazé à Christiane.

—Attendons! répondit la com-  
tesse.

Le dimanche, Jean, accompagné  
de M. et Mme de Chazé, se rendit au  
rendez-vous que leur avait donné le  
notaire. Ils y trouvèrent M. Désor-  
mes, sa fille et son fils Raoul.

—Nous sommes arrivés avant  
l'heure, dit M. Désormes, parce que  
j'ai dû envoyer ma voiture à Saint-  
Patrice, où elle prendra M. Frédéric  
Legrand qui revient de Tours et qui  
doit s'arrêter à cette station; il vien-  
dra nous chercher ici pour retourner  
avec nous aux Bruyères. En vous  
attendant, j'ai examiné les actes, qui  
sont en règle; il n'y manque que les  
signatures.

Les signatures furent échangées,  
Jean s'était incliné sans mot dire en  
prenant la plume des mains de Ray-

mond, mais, quand M. Désormes  
eut déposé sur la table, devant le no-  
taire, un portefeuille contenant cent  
mille francs en billets de banque,  
Jean, avec un calme parfait prit la  
parole.

—M. Dubois, ayez l'obligeance  
maintenant de préparer un nouvel  
acte par lequel je fais don à la ville  
de Château la Vallière d'une somme  
de 100,000 francs, à la charge par elle  
de faire bâtir un hospice qui s'appel-  
lera l'hospice de Lizardière.

Ce fut une exclamation générale,  
dominée par la voix tonitruante de  
M. de Chazé:

—Il est fou, mon cousin! il est  
fou!

—Monsieur le marquis, dit M. De-  
sormes, permettez moi, en faveur de  
mon âge, de faire une observation....

—Elle serait inutile, monsieur. Je  
n'ai pas l'habitude d'accepter 100 000  
francs, et plus, pour ce qui n'en vaut  
pas 10 000.

—Mais, au moins, ces 10,000 francs-  
là, gardez les.

—Non, monsieur, si je les gardais,  
c'est comme si je vendais la Lizardière  
de mon plein gré; j'aime mieux  
la donner aux pauvres. D'ailleurs,  
c'est le hasard seul qui en a fait monter  
le prix si haut, un hasard que je  
ne m'explique pas bien. Si j'en pro-  
fite, ce ne s'rait pas même ce qu'on  
appelle une bonne affaire, ce serait  
une vilaine, devant ma conscience au